



## Question sur les charges locatives

Par **Bruno3364**, le **12/02/2008 à 19:42**

Bonjour messieurs dames, rnactuellement locataire depuis maintenant 1 ans et 6 mois je n'ai toujours pas eu d'information de la pars de mon proprio au sujet de mes charges locatives.rnIl faut savoir que je paye un Loyer Hors charge de 450€ et que tous les mois depuis 1an et demi j'ajoute 150 € pour les charges locatives.rnJe n'ai eu aucun document justifiant le montant élevé de mes charges et comptes demander a mon syndic de me les fournir car je les trouves excessive.rnAi-je des recours en cas de charges injustifiées, car j'ai de plus en plus l'impression qu'elle represente une mane de revenu supplémentaire pour mon propriétairernD'avance merci